

1. **refuser tous les produits à usage unique** et privilégier les achats sans déchet (comme le vrac)
2. **réduire la consommation** de biens
3. **réutiliser (réparer)** tout ce qui peut l'être
4. **recycler** tout ce qui ne peut pas être réutilisé
5. « **rendre à la terre** », composter tous les déchets organiques

L'astuce d'airelle

Il existe en Corrèze de nombreuses recycleries, où l'on trouve de tout, et où l'on peut donner une seconde vie aux choses que l'on utilise plus. Et en bonus, c'est une merveilleuse manière de développer son réseau local !



Que ce soit pour vos achats ou pour la vente de vos produits et/ou services, posez-vous la question de **la distance géographique**. Quelle plus-value de faire appel à tel fournisseur éloigné? Quel avantage à cibler une clientèle lointaine? Ne puis-je pas adapter mon offre aux besoins locaux? Et de manière plus large, quelles sont les pratiques de vos fournisseurs et partenaires?

L'astuce d'airelle

Parmi les personnes que nous accompagnons, nombreux sont ceux qui entreprennent localement; contactez-les !

Electroménager, déplacements, bâtiments, numérique... Pour chacune de ces dépenses énergétiques, on peut se demander **quelles actions mettre en place pour en limiter la consommation**. On peut commencer par choisir un élément, puis peu à peu évoluer sur l'ensemble des consommations. Quelques exemples: avoir le réflexe d'éteindre la lumière, développer le télétravail, le co-voiturage, restaurer son local dans les normes d'isolation...

L'astuce d'airelle

Ne pas oublier qu'il existe des aides notamment de la Région Nouvelle-Aquitaine pour les entreprises en transition écologique.



L'humain est un élément clé dont il faut prendre soin pour que chaque personne se sente bien, donne le meilleur d'elle-même et s'implique durablement au service du projet. Se pose ici la question de la **qualité de vie au travail**, des modalités d'organisation humaine et de gouvernance.

Les conditions sont-elles réunies **pour que les richesses humaines puissent s'épanouir** et aient envie de rester dans l'entreprise ? Sont-elles consultées sur l'organisation du travail dans l'entreprise ? Comment leur avis est-il pris en compte dans les prises de décisions ?

L'astuce d'airelle

Concernant les conditions de travail, voici quelques bonnes pratiques à mettre en place : une politique salariale juste et transparente, un lieu de travail confortable et convivial, la possibilité de faire du télétravail et des horaires de travail adaptés à chaque personne. Dans la mesure du possible, la mise en place de conditions de travail équitables doit prendre en compte les spécificités de chacun(e) (genre, handicap, origine, contraintes personnelles...) en s'adaptant à leurs besoins et en assurant un cadre non-discriminatoire et inclusif.

>>airelle vous accompagne dans le développement d'une gouvernance partagée et dans la coopération avec d'autres acteurs.

